



L'antique cité de Diodurum, "la Ville des Dieux", s'étend sous la plaine de Jouars sur près de 50 hectares. Identifiée depuis le milieu du XIXe siècle, cette cité est implantée à la croisée de voies importantes reliant d'est en ouest Lutèce à Durocasses (Dreux) et du nord au sud Caesaromagus (Beauvais) à Austricum (Chartres) et Orléans (Cenabum).

L'étendue du site a été partiellement révélée lors de la sécheresse de 1976 au moyen de photographies aériennes, mais c'est grâce à la déviation de la RN12, dont le tracé recouvre la partie nord de la cité, que des recherches ont été entreprises dès la fin de 1994, au titre de l'archéologie préventive.

Aujourd'hui nous savons qu'il s'agissait d'une cité importante, habitée sans discontinuer du Ier siècle avant J.C. jusqu'aux Ve-VIe siècles après J.C. La vue d'artiste ci-dessus montre ce que pouvait être l'aspect de l'agglomération, d'après les relevés faits sur photos aériennes et les vestiges déjà mis au jour. Elle est en partie enfouie, aujourd'hui, sous deux mètres de sédiments apportés par la Mauldre

dont le cours n'a cessé de se déplacer au fil du temps.

Outre les vestiges immobiliers, dont une partie est recouverte à jamais par les remblais de la RN12, une quantité impressionnante d'objets a pu être récupérée : poteries et ustensiles en métal, monnaies, bijoux, témoignages de la vie courante d'une cité très hiérarchisée, dirigée par des notables dont le souvenir reste gravé dans la pierre, l'or, l'argent ou le bronze. Diodurum, ville des dieux, bien nommée puisque les sculptures trouvées près des lieux de culte montrent qu'on adorait ensemble des divinités gauloises et romaines.

Les ruines de la ferme d'Ithe, d'origine Cistercienne, s'élèvent sur ses vestiges. Elle est installée à la fin du XIe-début du XIIe siècle et dépendait, jusqu'au XVe siècle, de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay. Une étude architecturale des ruines et des éléments bâtis, la fouille des bâtiments médiévaux, la restauration des parties bien conservées, viennent compléter le programme de recherche archéologique qui s'attache à la connaissance de l'évolution de ce site exceptionnel.

d'architectures majoritairement en bois et torchis sur solins de pierre. Le *fanum*, par exemple est reconstruit sur ce modèle et d'ailleurs agrandi à cette occasion. Les secteurs suburbains voient également à ce moment, le long des axes de communication, le développement ou la reconstruction, d'habitats selon le même mode de construction.

Les occupations tardives

La très bonne conservation de niveaux d'occupation postérieurs au III^e siècle, montrent que l'agglomération est largement occupée entre la fin du III^e siècle et, au moins, le milieu du Ve siècle. Toutefois, les voiries sont moins entretenues. Certaines d'entre-elles sont progressivement transformées en impasses tandis que d'autres conservent leur fonction, de nouveaux chemins de roulements apparaissent. Certains des bâtiments subissent des transformations et des réaménagements. De nouveaux habitats sont aménagés sur les vestiges des plus anciens aussi bien dans le cœur urbain que dans les secteurs périurbains. Pour l'essentiel, ils sont construits sur des sablières basses posées directement sur le sol. Enfin, temples ou édifices publics, dont on retrouve des fragments d'architecture dans des fours à chaux, semblent mis en carrière.

Les données concernant l'occupation la plus récente sont très fragmentaires, essentiellement illustrées par des bâtiments sur poteaux, des fosses, une palissade du VI^e siècle, mais aussi, aux abords du sanctuaire nord-ouest : église datée au moins du Ve siècle, mausolée avec sarcophage et restes d'une nécropole. Une sépulture orientée nord sud avec dépôt d'une francisque et d'un briquet à silex, date de la fin du Ve siècle ou du début du VI^e siècle, la dizaine d'autres étant sans doute postérieures. Le site demeure donc fréquenté, même modestement.

En raison de l'érosion et de la mise en culture récente du site, les niveaux du haut Moyen-Age nous échappent. Une seule tranchée de récupération de l'époque carolingienne a été clairement mise en évidence, tandis que de rares fragments de céramiques de cette période ont été retrouvés dans les niveaux de surface du cœur urbain. La "grange", puis "Ferme d'Ythe", mentionnée dès le XI^e siècle, constitue certainement l'aboutissement de cette longue occupation.

La ferme d'Ithe: un système d'exploitation cistercien

En 1118 Arnaud, moine de Savigny (près de Fougères) est chargé par son abbé de fonder une nouvelle abbaye dans le vallon marécageux de la forêt d'Yvelines, le *Vallon de Bric-Essart*, donation de Simon III de Neauphle, irrigué par le *Ruisseau des Vaux* qui trouve sa source aux *Etangs de Hollande*. Le rattachement de Savigny à l'ordre de Cîteaux, en 1147, fait des Vaux-de-Cernay une maison cistercienne, dont le site répond à toutes les caractéristiques qu'affectionnent les moines blancs.

C'est, plus tard, avec Thibaut de Marly, que l'abbaye atteint son plein épanouissement. Ses domaines s'étendent alors de l'Eure à la Seine-et-Marne grâce à des donations, achats et échanges avec les seigneurs voisins ; et regroupent ainsi d'importantes surfaces boisées, terres arables et vignes.

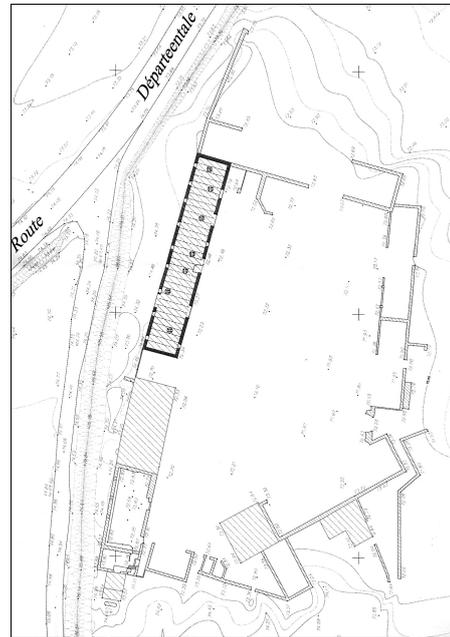
La ferme d'Ithe se situe à 20km des Vaux-de-Cernay, soit à moins d'une journée de marche de l'abbaye comme l'exige le Chapitre Général de 1152. A partir de 1162, elle apparaît dans les textes, comme grange cistercienne. Son fief s'étend sur environ 300 arpents (130 ha) du début du XIII^e au XVI^e siècle..

Les frères convers : des moines paysans

L'exploitation est entretenue et dirigée, depuis sa création jusqu'à son affermage, par des *convers*, aussi nommés *frères laïcs*. Le statut de convers est souvent une aubaine pour ces paysans ou serfs affranchis par un seigneur dévoué à Cîteaux, puisqu'ils trouvent clos et couverts dans les granges. Ils y exercent alors des activités agricole et artisanale. Ecclésiastiques, ils font vœux de pauvreté, chasteté et

obéissance, mais, ne connaissant pas le latin, ne sont pas considérés comme des moines à part entière. Ce sont des religieux laïcs, indispensables aux moines, puisque ces derniers ne peuvent pas quitter le cloître; mais qui leur sont aussi entièrement soumis. Ils n'ont d'ailleurs aucun rôle décisionnel dans l'abbaye. Ils vivent hors du cloître, dans le domaine de leur grange, sous la direction d'un «*maître de grange*», désigné parmi les convers par le cellérier de l'abbaye et ne sont pas soumis à la règle de St Benoît.

Il semble qu'en 1205, les frères-convers soient au moins une dizaine, si ce n'est une quinzaine, à la ferme d'Ithe pour exploiter les trois cents arpents du domaine. Lors des grands travaux agricoles ils n'hésitent cependant pas à faire appel à des laïcs qu'ils rémunèrent, ce qui constitue probablement un appoint d'argent pour les paysans des environs.



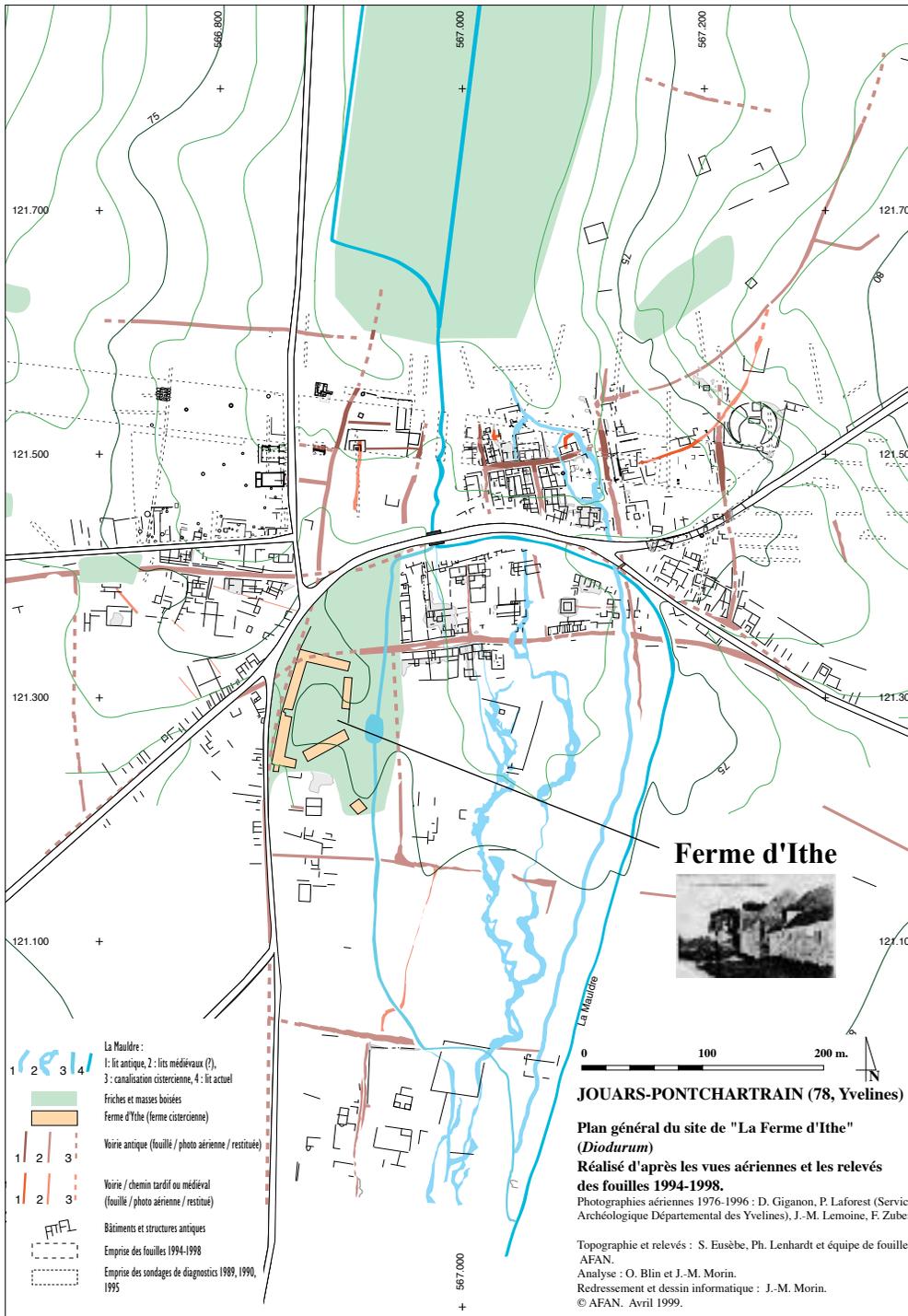
La Ferme d'Ithe dans son état actuel.

La grange : un domaine productif tourné vers l'élevage et la céréaliculture

Il s'agit d'un domaine essentiellement céréalier où les convers cultivent, selon le système d'exploitation de l'assolement triennal, du blé et du seigle (céréales panifiables par excellence), ainsi que de l'orge et de l'avoine pour nourrir le bétail et surtout les chevaux de traie, dont l'élevage se développe pour les travaux agricoles. Au XIII^e siècle, les convers mettent en valeur leurs terres en utilisant les derniers progrès techniques : la herse, la charrue, le joug. On a aussi recensé parmi les possessions de la ferme une porcherie, une basse-cour et des animaux variés (ovins, bovins, chevaux). Les moines disposent pour nourrir ces animaux de prés et droits de pâture.

Le fief possède aussi quelques arpents de vigne, obtenus dans le dernier tiers du XIII^e siècle, dont la totalité de la production est envoyée à l'abbaye où elle sert à la consommation personnelle des moines et aux cérémonies religieuses. Sur le terrain de *La Fosse d'Ithe*, les convers extraient la glaise nécessaire à la fabrication de tuiles et de céramiques. Le seigneur de Neauphle autorise les moines à se servir en bois dans sa partie réservée de la forêt d'Yvelines.

Tout ceci témoigne donc d'un système d'exploitation agricole mixte, rentable et performant. Aussi, leur production dépasse rapidement celle exigée par l'idéal d'autosuffisance des abbayes cisterciennes. Alors dès la seconde moitié du XII^e siècle les moines commercialisent leurs productions et obtiennent l'autorisation de tenir un étal sur la place du marché de Neauphle, moyennant le paiement d'un cens de 12 deniers par an au seigneur.



Intailles, céramiques et mobiliers découverts lors des fouilles.



2240.E29-3C-09 / 10.11 / 1718

**Représentation des Vicani.
 Bandeau du monument sculpté du sanctuaire**



**Fibule taurochtone en argent.
 Ier s. ap. J.-C.**

Jouars-Pontchartrain. La Ferme d'Ithe (78)